RWE



Comité de suivi n°4

Projet éolien d'Athienville

Compte rendu du 22/09/2023

RWE Renouvelables France

Les participants au comité de suivi

Une quatrième réunion du comité de suivi s'est tenue **vendredi 22 septembre 2023** à 18h30 en mairie d'Athienville.

Personnes présentes:

- Jacques Lavoil Président de la communauté de communes du Pays du Sânon
- Stéphane Marchand Maire d'Athienville
- Michèle Kirsch-Maire d'Arracourt
- René Wagner Maire de Xures
- Jean-Paul Clausse Riverain
- Yvette Haltebourg- Riveraine
- François Haltebourg Riverain
- Mathias Marchand-Riverain
- Julien Marchand- Ancien riverain, représentant de l'association Grain de Sâ

Équipe RWE Renouvelables France:

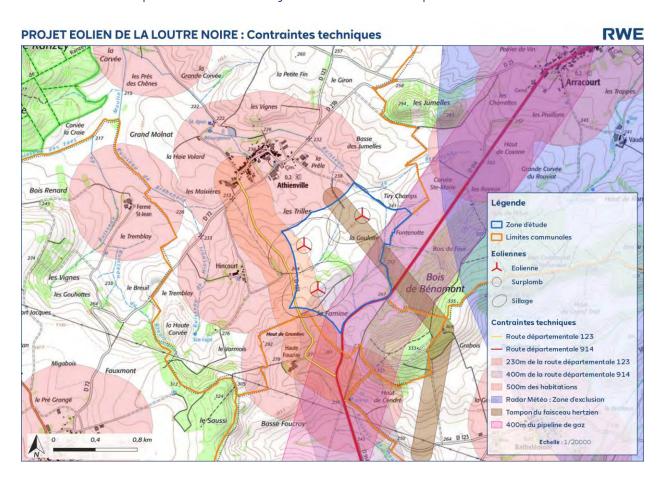
- Cédric Madamours chef de projets éoliens
- Pauline Gand chargée de concertation
- Clara Louis assistante chef de projets

Ordre du jour

- 1. Rappels sur l'implantation retenue et illustration du projet avec des photomontages.
- 2. Présentation des aménagements relatifs au parc éolien.
- 3. Discussion des mesures d'accompagnement.

Rappels sur l'implantation retenue et illustration du projet avec des photomontages.

Cédric Madamours, en charge du développement du projet éolien d'Athienville, rappelle l'état d'avancement du projet, et le place dans le planning plus large du développement d'un projet éolien : le dépôt de la demande d'autorisation environnementale est prévu en **décembre 2023**. Viendra ensuite une phase d'instruction du dossier avec une première évaluation par l'administration, puis une enquête publique sera lancée et sera l'occasion pour les riverains de donner leur avis sur ce projet. Finalement, si une décision positive du préfet est rendue, la construction et l'exploitation du parc seront lancées. Cédric Madamours présente l'implantation des 3 éoliennes ainsi que les contraintes ayant mené à cette implantation.



Cédric Madamours présente ensuite une sélection de 4 photomontages, parmi un carnet de 42 photomontages qui sera consultable durant l'enquête publique.

Vos questions – nos réponses

Sur les photomontages, on ne voit pas la ligne haute tension, serait-il possible d'avoir un photomontage où cette dernière est visible afin de pouvoir comparer ?

Oui, voici ci-dessous un photomontage réalisé depuis la D84, 1km à l'est d'Hoéville, sur la commune de Serres.



Est-ce qu'il y a des photomontages depuis les villages voisins, comme Arracourt par exemple ? Les éoliennes seront-elles visibles ?

En voici un depuis Arracourt, à la sortie sud par la D914





Serait-il possible d'avoir un photomontage depuis la gendarmerie par exemple ?

Nous ne possédons pas de photomontage depuis ce point de vue précis.

Présentation des aménagements relatifs au parc éolien.

Les aménagements suivants ont été présentés.



Vos questions – nos réponses

Est-ce que les chemins seront comptés dans les 12ha de surface utilisable par le Sânon (objectif 0 artificialisation nette à l'horizon 2050) ?

Oui, les aménagements créés pour toute la durée de vie du parc seront décomptés dans les 12ha. La surface représentée par ces aménagements est de 2,15 ha.

Cette question est actuellement en cours d'évaluation à l'échelle nationale et il se peut que des changement exemptent l'éolien d'être inclus dans l'artificialisation des sols à l'avenir.

Les chemins seront-ils présents uniquement pendant la construction?

Non, les chemins seront présents également pendant la phase d'exploitation qui dure environ 30 ans. En effet, ils permettent l'accès aux éoliennes pour assurer la maintenance et la sécurité tout au long de cette phase.

Combien de temps dure la phase de construction?

La phase de construction dure environ 1 an et comprend des phases de tests en fin de chantier.

A quel poste source est prévu le raccordement?

Il y a deux options envisageables à l'heure actuelle : soit le raccordement s'effectuera sur le poste source de Saulnois 2, qui n'est pas encore construit , soit sur celui de Varangéville qui serait préalablement renforcé. Mais la décision finale pour le raccordement appartient à Enedis.

Mesures d'accompagnement retenues

Enfouissement des lignes électriques

Ce projet serait porté par la mairie et RWE apporterait une enveloppe afin de participer à sa réalisation.



Avant enfouissement des réseaux



Après enfouissement des réseaux (photomontage)

Bourse aux arbres



Cette mesure permettrait à chaque habitant de demander la plantation d'un arbre chez lui. Cela permettrait un embellissement du fond du jardin visant à réduire les possibles effets visuels sur le parc éolien. Il s'agit également d'une mesure favorisant la biodiversité. La possibilité d'implanter des arbres fruitiers sur le territoire communal est également envisagée.

Valorisation des chemins de randonnées

RWE se proposait initialement de participer à l'entretien des chemins de la forêt de Ranzey, mais ce dernier est finalement déjà bien entretenu. L'idée serait donc plutôt de créer des panneaux d'informations sur divers thèmes : l'énergie, la faune et la flore, l'histoire Un parcours à travers les éoliennes peut être envisagé.

Vos questions – nos réponses

Est-ce que la mesure d'enfouissement des réseaux électriques est la mesure privilégiée?

Ce n'est pas la mesure privilégiée à proprement parler, car chaque mesure sera mise en place si le parc est autorisé, mais c'est celle qui nécessitera la plus grande participation financière.

Est-ce qu'il est prévu de proposer des arbres fruitiers locaux?

Le choix reste large pour l'instant et les essences qui seront implantées n'ont pas encore été définies. RWE a la volonté de favoriser des essences locales et envisage le travail avec un pépiniériste de la région.

Quel est le budget alloué aux mesures d'accompagnement?

Un budget n'est pas réellement défini. Il s'agit de proposer des mesures qui soient cohérentes avec le territoire d'implantation ainsi que le projet, et qui soient utiles aux riverains.

Les questions finales

Est-il possible d'évoquer les contraintes liées à Météo France?

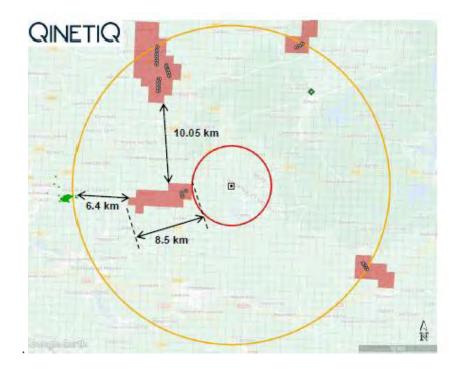
La zone de coordination du radar météo France sur Réchicourt-la-Petite impose le respect de certains critères pour recevoir un avis favorable de Météo France.

Ces critères sont ceux présentés ci-dessous sachant que les critères C5 et C6 sont des critères d'exception qui, s'ils sont respectés, permettent de ne pas avoir à tenir compte des 4 autres critères.

Criterion	Description	Acceptable condition
C1	Maximum percentage occultation, O, in any sector containing a proposed turbine	O ≤ 10%
C2	Maximum dimension, D, of the impact zone created by the proposed wind farm	D ≤ 10 km
C3	Minimum separation, S1, between the proposed wind farm's impact zone, and other wind farm impact zones	S1 ≥ 10 km
C4	Minimum separation, S2, between the proposed wind farm's impact zone, and sensitive sites ^A .	S2 ≥ 10 km
C5	Zone d'impact globale (ZIG) is the total impact zone from all turbines within the CA radius	ZIG is not modified ^B
C6	A turbine is in radar line of sight (LoS) if any part of it is directly visible from the radar	All turbines out of radar LoS

Dans le cas du projet éolien de la Loutre Noire, suite au travail sur l'implantation et sur le modèle d'éolienne envisagé, 3 critères sur 4 sont validés.

Seul le critère 4 n'est pas tout à fait respecté bien que notre projet se trouve à plus de 13km du site SEVESO et que seuls 2 puits de gaz se trouvent dans la zone de coordination du radar météo (en orange ci-dessous).



De plus l'impact du projet sur les données météo est très faible (<10dBZ).

Des discussions sont en cours avec la préfecture afin de trouver une solution à ce problème.

D'autres projets sont en cours sur les communes voisines, existe-t-il une démarche de concertation entre ces différents projets ?

Athienville étant le premier projet lancé sur le territoire du Sânon, nous avons pris contact avec les mairies limitrophes et la communauté de communes assez tôt dans le projet.

Nous travaillons également sur un projet éolien à Xures qui est à un stade moins avancé et nous avons échangé avec Opale qui développe un projet sur Serres à propos de la problématique Météo France.

Pour ce qui est de la démarche de concertation des autres développeurs, nous n'avons pas plus d'informations.

